

FONDATION

CONSERVATOIRE

de musique et d'art dramatique du Québec

FORMULAIRE DE DON DE VALEURS MOBILIÈRES

Le formulaire suivant vous permettra de transférer des actions et titres cotés en bourse à la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.

Vous pouvez remplir ce formulaire avec l'aide de votre courtier et **transmettre un exemplaire à la Fondation**. Après avoir reçu les directives du donateur et de son courtier, l'institution cédante entamera la procédure et transfèrera le don de titres à la Fondation du Conservatoire. Un reçu aux fins d'impôt officiel basé sur la valeur marchande des titres dont vous faites don sera délivré par la Fondation et vous sera envoyé dans les meilleurs délais. Nous vous remercions de votre générosité et de votre soutien!

Coordonnées du donateur :

Nom _____ Prénom _____
Titre _____
Entreprise _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Province _____
Téléphone _____ Courriel _____

Nom de l'émetteur des actions qui seront données

Nombre d'actions qui seront données _____

Date prévue du transfert _____

Envoyez les informations à :

Julie Roy, directrice générale de la Fondation
4750, avenue Henri-Julien
Montréal (Québec) H2T 2C8
Tél. : 514 903-1277 - Courriel : jroy@fondationconservatoire.org

Contactez votre courtier et lui fournir les informations suivantes :

Courtier : Financière Credential Inc.

CUID/CIDIC: CRED

DTC: 5083 (pour les donations de titres en devises américaines)

Numéro du courtier: 7799

Bénéficiaire du compte : Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Pour les titres canadiens le numéro de compte: 512-773A-1 (CAD)

Pour les titres américains le numéro de compte : 512-773B-1 (USD)

Contact: Services des correspondants (CCP)

Amy Chen achen@credential.com ou Camille Li cli@credential.com

Tél. : 514 360-1201

Note: Seules les actions listées sur la bourse TSX seront acceptées sans approbation préalable. Aucun titre Pink Sheet ou OTC ne sera accepté. Un reçu sera délivré pour la valeur marchande des actions à la fermeture du marché le jour de la réception de la donation par le courtier de la Fondation.